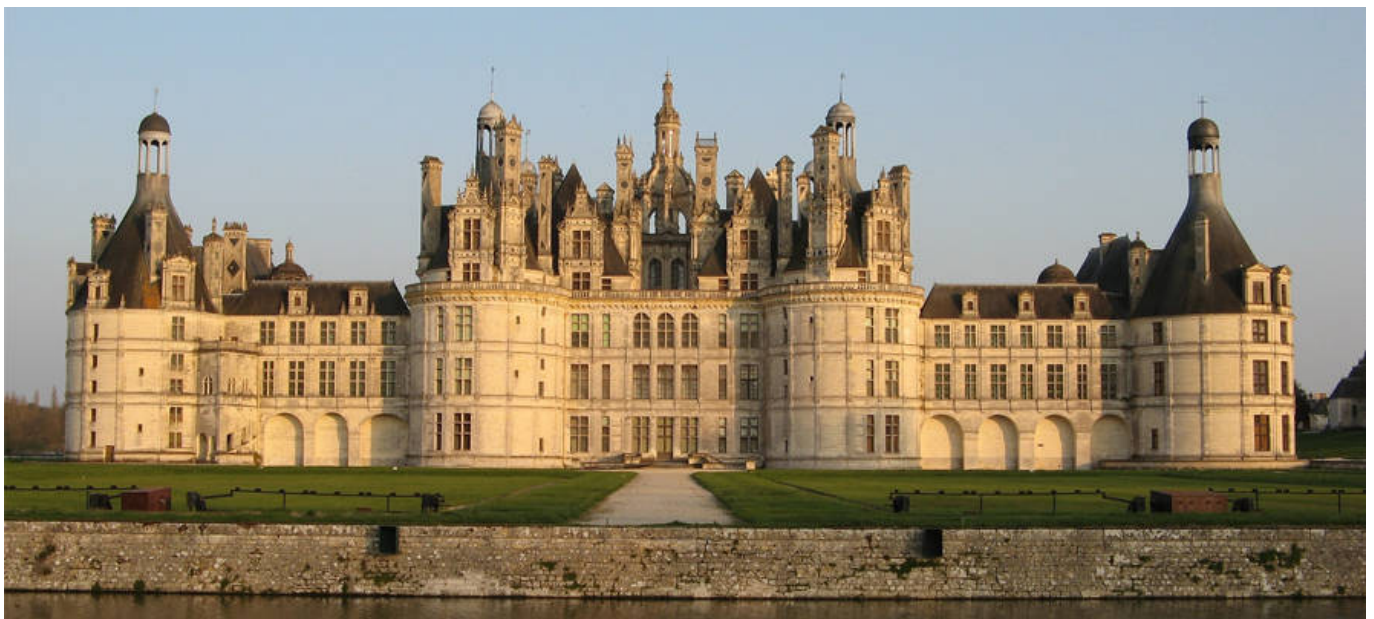


[Tourisme : « Le Loir-et-Cher, une liste à la Prévert... »](#)



Le Loir-et-Cher est la 4e destination touristique hexagonale «campagne». Un beau classement de Noël qui démontre la réactivité et l'offre diversifiée du département, selon Catherine Mautalent, rédactrice en chef du magazine Voyages & Groupe, journaliste et figure reconnue du tourisme depuis trente ans.



Que pensez-vous du classement du Loir-et-Cher au Top 10 des destinations en France, hors Corse, mer et montagne ?

C'est, bien sûr, toujours une bonne nouvelle pour un département. Sans cependant en connaître les critères de classement (1), cette place vient conforter et renforcer le secteur d'activité touristique évidemment important dans l'économie d'un territoire. Face à des attentes et des comportements touristiques qui évoluent en permanence, cela démontre qu'en **Loir-et-Cher**, l'offre de produits et de services s'est adaptée, a su évoluer. Tandis que parallèlement, d'autres offres se sont créées. Chaque acteur touristique, et il en va de même partout en **France**, doit rivaliser d'imagination pour accroître et renouveler l'intérêt des touristes. Parallèlement, et c'est une chance pour le **Loir-et-Cher**, il peut aussi s'appuyer sur de réels atouts.

Justement, selon vous, quels sont les atouts spécifiques du département ?

Comment ne pas penser immédiatement à ses *châteaux* ? Incontournables ! **Chambord**, **Blois**, **Cheverny**... une vingtaine, je crois. Et c'est sans compter avec le *ZooParc* de **Beauval**. L'arrivée du petit panda Mini Yuan Zi attire encore plus de visiteurs, et le site est d'ailleurs bien parti pour dépasser le million d'entrées cette année ! En attendant 2018 et l'arrivée de guépards sur le parc et

la construction d'un troisième complexe hôtelier. Je citerai également un événement majeur, le *Festival international des Jardins* de **Chaumont-sur-Loire**. Je pourrai ajouter les *villages pittoresques* des **bords de Loire**, le patrimoine naturel avec la **Vallée du Loir** et ses *maisons troglodytiques* ou la **Vallée du Cher** pour ses *vignobles*... Le **Loir-et-Cher** n'échappe pas, comme nombre d'autres départements français, à une liste touristique à la Prévert ! Le tout est de le faire savoir, en pensant à mettre en avant ses différences.



Quels rôles, à votre avis, doivent jouer l'ensemble des structures institutionnelles touristiques du secteur (OT, ADT, ADRT, CRT) pour mettre en avant un territoire ?

Quand j'évoquai plus haut la notion de «différences», c'est bel et bien le rôle aujourd'hui des structures institutionnelles de mener cette stratégie promotionnelle et marketing. «Online» et

«offline» ! Chacune a ses propres missions, mais l'intérêt doit aussi être commun, être dans la capacité à travailler ensemble, au niveau départemental. A ce propos, je noterai l'intéressante initiative de la Touraine et du **Loir-et-Cher** qui ont choisi de s'allier à travers l'édition d'un manuel de ventes touristique en commun. Prendre appui aussi sur l'instance régionale. Une instance désormais plus forte, et que l'on peut imaginer logiquement dotée de plus de moyens, en raison des fusions opérées. Il ne faut pas oublier, non plus, le secteur privé qui constitue un relais essentiel en termes de commercialisation de l'offre touristique d'un territoire, et qui déjà dans nombre de départements travaille main dans la main avec le secteur public.

(1) Classement établi à l'occasion du 87e Congrès des départements de France, et qui place le Loir-et-Cher à la quatrième place en termes de parts de marché des départements campagne, sur la base d'une étude mensuelle réalisée par la Sofres, auprès de 20 000 Français âgés de plus de 15 ans, questionnés sur leurs vacances.